

CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 19 Octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf Octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents : Patrick MEUNIER - Sandra ARCHIMBAUD –Nicolas CARRIE — Sandrine DOMINGUES - Marc-Antoine FABRE –Jérémy THEVENET- Sarah THEVENET – Véronique GERBE – Jean Louis MARGOTTON – Christophe DALLERY - Vincent GLON – Vincent LAURAND- Serge PETIT

Absents excusés : Valérie VERNAY

Secrétaire : Véronique GERBE

Le précédent compte rendu du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Personnel communal- Modification Embauche

Délibération pour la modification de poste au 01 janvier 2022, de l'agent administratif principal 1^{ère} classe au grade de rédacteur.

Délibération pour la modification des deux postes, agent animatrice et agent technique territorial, leurs contrats seront modifiés au 1 janvier 2022 pour le même nombre d'heure qu'elles font actuellement mais lissées sur l'année donc plus d'heure complémentaire sur leurs fiches de paie comme avant.

Après en avoir délibéré, à 13 des membres présents, le conseil municipal :

AUTORISE la signature de la délibération relative au recrutement de l'agent au poste de rédacteur et modification des deux contrats des agents animatrice et agent technique territorial.

Parcelles Lotissement « Les Courreaux »

Monsieur le Maire expose que la commune est propriétaire de deux parcelles situées dans le lotissement « Les Courreaux ».

LOIRE HABITAT a apporté une réponse positive pour l'achat des parcelles de 400 et 600 m² pour 35000€ (les deux parcelles). La commune sera associée au projet.

Après en avoir délibéré, à 13 des membres présents, le conseil municipal

AUTORISE la signature de la délibération relative à la vente des deux parcelles du lotissement « Les Courreaux ».

Programme Voirie 2022

Les fossés des deux côtés et accotement de la route de Saint Forgeux, de la lacune à la route de la Bourgogne et une partie de la route de Garambeau.

Le trottoir du lotissement « Les Pétunias », environ 80 mètres de long.

Réfection de la voirie sur le parking du lotissement « Beauvallon », demande de chiffrage fait.

Mardi 19 Octobre 2021

Pour la Rue du Sacre, une demande de ralentissement de la vitesse, ainsi qu'un miroir pour la visibilité et le nettoyage du fossé, proposition d'un ralentisseur pour véhicules style coussin berlinois, la majorité pense que ce serait dangereux, donc voir pour un ralentisseur monobloque de la largeur de la voirie.

Pour le chemin de la rivière, le chemin est constamment sous l'eau dès qu'il y a un orage, faire un chiffrage pour refaire le chemin en bi-couche ainsi que le fossé du côté droit.

PREND acte que du chiffrage pour la voirie 2022,

APPROUVE le projet de voirie 2022

Projet de la MTL

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la mise aux normes de la salle MTL.

Les transformations portent sur l'agrandissement de la salle (+ 100 places), création d'une scène de spectacle et agrandissement du bar.

Nicolas Carrie informe l'ensemble du Conseil qu'une réunion avec l'architecte a eu lieu le mercredi 13 octobre 2021, un point sur l'avant-projet a été fait.

Sur l'ensemble du bâtiment, deux nouvelles esquisses sont à venir autour du 15 novembre 2021.

Monsieur le Maire informe qu'il va falloir choisir un géomètre pour les relevés topographiques, des plans ont été donnés à l'architecte.

Prévoir une délibération pour missionner un géomètre, quand le chiffrage sera fait.

Après en avoir délibéré, à 13 des membres présents, le Conseil Municipal choisi de finaliser le projet de la MTL.

Conseil Municipal des Enfants

Le conseil municipal des enfants de Noailly a eu lieu le vendredi 15 Octobre 2021 à la salle BCD de l'école.

Chaque enfant a eu une carte d'électeur. Pour ce premier conseil 12 candidatures où les 2 CM1 ont été élus d'office et 6 CM2 sont élus. Les enseignants ainsi que tous les enfants ont été très impliqués pour cette première élection. A onze heures trente, le dépouillement a eu lieu en fin de journée la mise en place du premier conseil avec les jeunes élus a permis de centraliser toutes les idées des enfants. Un goûter a été offert par la mairie, permettant ainsi des discussions avec les parents. Il est à noter un bon retour des parents sur ces élections.

Après en avoir délibéré, à 13 des membres présents, le conseil municipal :

AUTORISE la mise à disposition de la salle du Conseil Municipal pour les réunions du Conseil Municipal des enfants.

Cérémonie du 11 novembre

La mairie précise que cette cérémonie est ouverte à tous. Elle se tiendra à onze heures. Les deux conseillers départementaux pourront, selon leur emploi du temps y assister.

Les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants seront invités et une réunion de préparation à cette cérémonie est prévue la mardi 9 novembre.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la MTL.

Projet Classe découverte 2022

La Mairie accorde une participation de 20€ par enfant.

Après en avoir délibéré, à 13 des membres présents, le conseil municipal :

AUTORISE une participation de 20€ par enfant pour le projet Classe découverte de 2022.

Commissions

Mardi 19 Octobre 2021

Pour la commission Cantine, il est demandé les factures pour Audit. Environ 3000€ de cantine, Trouver de nouveaux fournisseurs locaux.

Commission de la Route des vins, une réunion le jeudi 14 octobre 2021 à eu lieu. L'ordre du jour portait sur l'avancement du projet, le choix du projet d'étude et le groupe de discussion de dix-sept personnes prévues, vingt-huit étaient présentes. Un calendrier sera passé aux communes pour choisir leur date d'évènement. Une réunion est prévue en décembre, que nous permettra de mettre les évènements que l'on va faire (huitres, entrecôtes...)

Commission Bâtiments, le Maire et Nicolas CARRIE ont assisté à une réunion à la Pacaudière, suite au pacte de gouvernance Réunion inintéressante car totalement dirigée par Roanne Agglomération, conférence de territoire, sur les déchets de RA, l'habitat de RA, l'aide aux entreprises de RA.

En conseil Communautaire, les maires n'ont pas pu se parler ensemble.

Pour la commission ressource, Christophe DALLERY a assisté à une réunion avec présentation du DBM ; Les PLU i abordé et refusé à un tiers pour et deux tiers contre, au risque qu'il soit imposé par la suite.

Commission Maison Ardoise, un chiffrage pour la démolition d'une partie de la maison et pour la totalité du crépi a été demandé, afin de lui rendre son aspect original.

Pour la commission Aimer Vivre à Noailly, une réunion aura lieu le mardi 26 octobre 2021 à dix-neuf heures à la salle du conseil.

Questions diverses

Boîtes à livres, La municipalité a été sollicitée par le Lycée Chervé pour soutenir le projet de 4 jeunes élèves de Terminal Bac Pro dans la mise en place d'une boîte à livres au sein de notre village, Monsieur Serge PETIT demande où en est le dossier. Sandra ARCHIMBAUD informe de la signature de la convention avec le Lycée et du travail de réflexion des jeunes étudiantes sur ce projet , le dossier est en cours.

Marc Antoine FABRE a été invité à l'Assemblée Générale du foyer le 15 octobre 2021. Le foyer remercie une nouvelle fois la mairie pour la mise à disposition de la salle.

Monsieur le maire informe avoir reçu une demande de subvention de Active Téléthon. Cette demande sera traitée avec le CCAS.

Il informe aussi qu'un devis du SIEL est arrivé en mairie pour repeindre les lampadaires du bourg soit 25 poteaux avec crosse pour 5500€, les consoles sur mur pour 950€ et le déplacement pour 1050€ soit 7500€ de devis car ils démontent sur place et les emmènent. L'entreprise qui effectue les travaux est basée à Vaux en Velin.

Un devis de la société THIVENT a été présenté par Monsieur Meunier concernant l'affaissement des fossés et de la chaussée Route de Saint Forgeux (avant le chemin de la Bourgogne) pour un montant de 1989€.

Suite à la démission de Pierre YACCAR, remplacement à la commission de vérification des listes électorales, par Sarah THEVENET

Monsieur le Maire informe la demande de réouverture du local des jeunes. Sur le principe la mairie est d'accord, il est précisé qu'au moindre problème d'incivilité le local sera fermé à nouveau. Avant de remettre les clefs, une mise en sécurité du local doit se faire.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents, qui lecture faite, ont signé au registre des délibérations.

Fin de Séance à 22h30.

COMMUNE DE NOAILLY

Séance du 19 octobre 2021

Patrick MEUNIER		Jérémy THEVENET	
Sandra ARCHIMBAUD		Sarah THEVENET	
Nicolas CARRIE		Véronique GERBE	
Sandrine DOMINGUES		Jean-Louis MARGOTTON	
Serge PETIT		Valérie VERNAY	Absent excusé
Vincent GLON		Christophe DALLERY	
Marc-Antoine FABRE		Vincent LAURAND	